4 grammes en potion gommeuse peut rendre quelques services, de même que l'éther amylvalérianique :

pour une capsule en gélatine. Prendre 6 capsules, deux par deux, de demi-heure en demi-heure.

Enfin l'huile d'olives, dont il sera question plus loin, peut être administrée pendant la période douloureuse (150 à 200 grammes, additionnés de quelques gouttes d'essence d'anis), bien que le plus souvent l'estomac la rejette immédiatement.

5° Le chloral en lavement est un excellent moyen analgésique; on fait prendre un lavement de 2 à 5 grammes de chloral dans un verre de lait additionné d'un jaune d'œuf. L'antipyrine administrée également en lavement peut être employée avec succès, avec ou sans laudanum.

On peut encore recourir aux suppositoires belladonés.

Pour un suppositoire, dose maxima : 4 dans les vingt-quatre heures, à intervalles suffisamment espacés.

4° L'injection sous-cutanée de morphine est le traitement de choix.

Quelques médecins ont combattu l'usage de la morphine en l'accusant de paralyser les conduits excréteurs et, par conséquent, d'aller contre le but des efforts de la nature tendant à expulser le calcul; cette crainte n'est pas fondée, car la quantité de morphine que l'on emploie est trop faible pour agir sur la contractilité des muscles lisses; d'autres médecins, au contraire, croient que l'anesthésie, en supprimant le spasme des conduits biliaires, favorise la progression des calculs.

On a encore reproché à la morphine (ce grief est plus fondé) d'augmenter la fréquence des vomissements, et même de déterminer le collapsus dans quelques cas. Pour éviter les vomissements, on pourra associer l'atropine à la morphine.

(Un centimètre cube de cette solution renferme un demi-centigramme de morphine et un demi-milligramme d'atropine.)

Quant au collapsus, on le préviendra en n'employant à la fois que des doses minimes de morphine (un demi-centigramme).

Les vomissements incoercibles seront combattus par la glace, le champagne, la potion de Rivière, l'eau chloroformée, etc.

Les complications de l'accès, comme le collapsus, la congestion pulmonaire, seront traitées par les injections sous-cutanées de caféine, d'huile camphrée (au 10°), les ventouses sèches.

Les moyens qui viennent d'être énumérés ne sont pas les seuls dont on fasse usage pendant l'accès; on utilise encore une substance médicamenteuse, le salicylate de soude, dont l'action est sans doute complexe (action cholagogue, analgésique). Comme on l'utilise également pendant la période intercalaire, nous en indiquerons l'emploi au paragraphe suivant.

Certains médicaments peuvent être nuisibles, au cours de la colique hépatique: tels sont les purgatifs, qui peuvent déterminer la rupture des conduits biliaires ou l'enclavement du calcul. Une fois l'accès terminé, il est au contraire souvent indiqué d'administrer un léger purgatif (salin ou huileux).

Ainsi que l'a écrit Pujol, le médecin « doit saisir le précieux moment pour lâcher quelque purgatif ».

Le malade doit observer une diète à peu près absolue pendant les accès douloureux; on se bornera à lui faire prendre quelques boissons glacées : par exemple, un mélange de lait, de glace pilée et d'eau de Vichy ou d'eau de Seltz, qu'il avalera par petites quantités à la fois.

B. - Traitement dans l'intervalle des accès.

Le traitement médical de la lithiase biliaire, conduit avec méthode et pendant un temps suffisamment prolongé, peut diminuer notablement le nombre et l'intensité des crises douloureuses ou même supprimer complètement celles-ci et assurer par suite une guérison « clinique »; le traitement chirurgical seul peut donner la certitude d'une guérison complète, mais cette guérison est actuelle, et peut ne pas être définitive, puisque le chirurgien est sans action sur la maladie lithogène.

Le traitement médical vise le contenu et le contenant, c'est-à-dire l'expulsion des calculs et la modification de l'état de la vésicule.... Quant aux médications lithotriptiques, elles sont encore à trouver.

Les malades atteints de lithiase biliaire doivent-ils être astreints à un régime alimentaire spécial? La réponse à cette question n'est pas douteuse, bien que l'on n'admette plus que la précipitation de la cholestérine soit due à un trouble de la nutrition générale; l'indication d'un régime particulier ne paraît pas moins urgente aux médecins qui admettent l'origine microbienne de la lithiase; en effet, ce sont les fermentations intestinales qui favorisent la pullulation des microbes dans l'intestin, l'irritation prolongée du duodénum et des voies biliaires et à leur suite l'envahissement microbien de ces voies. Le régime à prescrire est le régime classique des arthritiques, c'est-à-dire, un régime peu azoté et d'où seront exclus les aliments fermentescibles.

On a conseillé d'éviter les aliments riches en cholestérine, tels que la cervelle, le jaune d'œuf qui en contient 1,75 pour 100 (Parkes); cette proscription est bien inutile, puisque la cholestérine provient de la muqueuse enflammée et non des aliments. On a recommandé de boire une assez grande quantité d'eau pour